



CONTACTS

Prendre rendez-vous :

Communauté de communes de la Station des Rousses

Fort des Rousses
rue du sergent-chef Benoit-Lizon, BP 14
39220 LES ROUSSES
Secrétariat, tél : 03 84 60 52 60

Communes concernées par le conseil architectural :

Bois d'Amont
tél : 03 84 60 90 18

contact@boisdamont.fr

<http://www.boisdamont.fr/index.htm>

Les Rousses
tél : 03 84 60 01 52

contact@mairielesrousses.fr

<http://www.mairielesrousses.fr/>

Lamoura

tél : 03 94 41 20 28

mairie.lamoura@wanadoo.fr

<http://www.lamoura.fr/>

Prémanon

tél : 03 84 60 77 09

accueil@premanon.com

<http://www.premanon.com/decouvrir-premanon/bienvenue-1-1.htm>

Contacts utiles :

CAUE du Jura

151, rue Regard
39000 LONS le SAUNIER
Mme Florence CLEMENT
architecte conseiller
tél : 03 84 24 30 36
<http://www.caue39.fr/>

Parc naturel régional du Haut-Jura

29, le Village
39310 LAJOUX
Mme Muriel VERCEZ
chargée de mission architecture
tél : 03 84 34 12 48
www.parc-haut-jura.fr

Direction départementale des Territoires du Jura

Site de Champagnole
4 rue du Curé Marion - B.P. 50356
39015 LONS-LE-SAUNIER
Mme Cécile GOGNEAU, responsable de l'instruction
tél : 03 84 86 80 00

Mon rendez-vous avec l'architecte conseil du CAUE du Jura est :

- Le :
- À :

Une montagne à vivre



Parc naturel régional Haut-Jura



CONSEIL EN ARCHITECTURE



Des permanences près de chez vous

Pour bénéficier des conseils gratuits
d'un architecte du CAUE du Jura

**CONSTRUIRE, RÉNOVER,
TRANSFORMER, RÉHABILITER,
PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR**

Une montagne à vivre

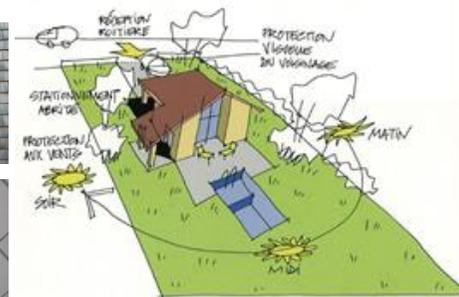


Crédits photos : Parc, CAUE 39

VENEZ RENCONTRER L'ARCHITECTE DU CAUE :

Avant tout projet, il vous conseillera **gratuitement et en toute indépendance** pour construire, rénover ou étendre une habitation, un local professionnel...

Ce service est ouvert à tout particulier, artisan ou commerçant ayant un projet sur les communes de Bois d'Amont, Lamoura, les Rousses ou Prémanon.



VOUS SOUHAITEZ CONSTRUIRE,

Il vous conseillera pour :

- Optimiser l'usage de votre terrain,
- Implanter la maison,
- Organiser les espaces intérieurs et extérieurs,
- Prendre en compte les conditions climatiques



VOUS DESIREZ RÉNOVER OU TRANSFORMER,

Il vous guidera pour :

- Valoriser les espaces et les volumes,
- Transformer les façades (percements de fenêtres, ravalement...),
- Créer une extension

VOUS ETES SENSIBLE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIES,

Il vous orientera vers des organismes de conseil pour :

- Valoriser des savoir-faire du territoire,
- Utiliser des matériaux bio-sourcés,
- Rechercher une isolation performante,
- Recourir à des énergies renouvelables,

DES PERMANENCES ARCHITECTURALES

sont à votre disposition :

Le 1^{er} mercredi de chaque mois sur simple rendez-vous au : 03 84 60 52 60, secrétariat de la Communauté de communes de la Station des Rousses.

APRÈS VISITE SUR SITE, le rendez-vous se déroulera dans les locaux de la mairie du lieu de réalisation de votre projet.

POUR PRÉPARER VOTRE RENDEZ-VOUS avec l'architecte conseiller :

Apportez tous les documents en format papier nécessaires à la bonne compréhension de votre projet : plan de situation et extrait cadastral, photos du terrain et des alentours, plans de l'existant, règlement d'urbanisme (PLU) et de lotissement (disponibles en mairie), liste de vos besoins et de vos envies...